

**Appel à projets « création artistique »
Saison 2012
Parc du Haut-Fourneau U4 // Uckange**

1. Présentation générale de la structure

Dans le cadre de la préparation de la saison 2012 du Parc du Haut-Fourneau U4, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch lance un appel à projets. Celui-ci a pour objectif de s'associer des projets artistiques pouvant intégrer la programmation 2012 en répondant aux objectifs développés par l'équipement culturel, depuis son ouverture en 2007.

Le Parc du haut-fourneau U4, une ancienne usine sidérurgique

Symbole fort du patrimoine industriel de la vallée de la Fensch, l'U4 est le dernier des six hauts-fourneaux de l'usine d'Uckange. Il est aujourd'hui l'un des rares témoignages de la sidérurgie du XX^e siècle conservé en France.

Rappel historique

En 1890, les frères Stumm, qui possèdent déjà des usines en Sarre, fondent l'usine à fonte d'Uckange avec 4 hauts-fourneaux et en ajoutent 2 en 1904. Témoin du formidable essor économique de toute la région dans les années 1960-1980, ce « monstre de fer » s'est éteint en 1991, après un siècle d'activités, d'histoire industrielle, humaine et sociale.

Une protection MH et une œuvre d'art contemporain

Inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1995, puis en 2001, suite à une annulation de la première procédure, le site du haut-fourneau U4 et ses annexes sont acquis par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch en juin 2005. Après d'importants travaux de désamiantage et de mise en sécurité, l'équipement ouvre au public en octobre 2007.

Voisin du Jardin des Traces, parc paysager aménagé sur le site de l'ancienne usine d'agglomération, propriété de la ville d'Uckange, le haut-fourneau U4 d'Uckange a été mis en lumière de manière pérenne en 2007, par l'artiste Claude Lévêque. Cette œuvre d'art baptisée « Tous les soleils » est visible tous les soirs de l'année. Les passerelles du cheminement permettent aux visiteurs de découvrir de jour le fonctionnement de l'usine et l'histoire des hommes et des femmes qui y ont travaillé. De nuit, ils peuvent admirer l'œuvre d'art. Par le rougeoiement, évoquant la vie du haut-fourneau, Claude Lévêque rend ici hommage à l'activité sidérurgique et à la mémoire ouvrière.

Un équipement intercommunal, réunissant spectacle vivant, arts visuels et découverte du patrimoine

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch, en initiant la reconversion de l'usine d'Uckange en équipement culturel, entend s'inscrire comme acteur dynamique d'un développement culturel local, intercommunal, mais également départemental, régional et transfrontalier. A travers son action patrimoniale,

culturelle et artistique, le Parc du Haut-Fourneau entend œuvrer pour le lien entre patrimoine industriel, mémoire et arts.

Les principes fondateurs sont les suivants :

- Valoriser une histoire, ciment de la construction d'un territoire et de l'identité de sa population
- Développer une approche culturelle et artistique contemporaine, tout en s'appuyant sur cette histoire.

Ces deux principes se déclinent à travers cinq objectifs suivants :

1. Développer la connaissance de l'histoire du lieu et de son fonctionnement ;
2. Favoriser la rencontre entre les publics et de nouveaux regards artistiques ;
3. Soutenir la création artistique et la recherche scientifique ;
4. Favoriser l'appropriation du lieu par tous les publics ;
5. Favoriser le développement et la notoriété de l'équipement ;

Après 4 saisons d'ouverture, le Parc du haut-fourneau U4 est aujourd'hui identifié comme lieu-référence, acteur artistique reconnu et complémentaire d'une politique culturelle déjà riche, portée par les communes et associations de la Vallée. Ce rayonnement culturel et artistique bénéficie d'ores et déjà à l'ensemble du territoire et de sa population. Les années à venir permettront de conforter un équipement émergent, en mettant « en production » l'ensemble des objectifs précités.

La saison d'ouverture au public

Depuis l'ouverture en octobre 2007 et l'installation de « Tous Les Soleils », le Parc du Haut-Fourneau U4 est ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} novembre. Chaque année, est proposé au visiteur un programme réunissant actions patrimoniales et artistiques.

- Visites : visite seule, guidée ou audioguidée. Une association d'anciens sidérurgistes, MECILOR invite le public à les suivre pour découvrir la grande comme la petite histoire de ce site et de l'épopée sidérurgique ;
- Actions en direction des plus jeunes : visites adaptées, ateliers découverte, programmation de spectacle vivant à leur intention ;
- Expositions : permanente sur l'histoire de l'ancienne usine, temporaires autour des arts visuels ;
- Programmation artistique : principalement axée sur les formes artistiques comme les arts de la rue, arts du cirque, créations in situ, art contemporain...

2. La saison 2012

Le site sera ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} novembre 2012 inclus, aux horaires suivants :

- du mardi au dimanche de 14h à 18h30
- les vendredi et samedi de 20h30 à minuit
- pour les scolaires uniquement : mardi et vendredi de 9h à 12h
- fermeture hebdomadaire le lundi

Des visites guidées, organisées par l'association MECILOR, sont possibles aux horaires d'ouvertures pour les groupes et sur réservation. Des visites guidées pour les individuels ont lieu les WE et jours fériés à 14h15 et 16h30.

Les évènements suivants seront d'ores et déjà planifiés :

- Fête du 1er mai : samedi 28 avril et dimanche 29 avril 2012
- Journées Européennes du Patrimoine : Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012

Action culturelle et patrimoniale : Expositions, spectacles, résidences de création, art contemporain sont envisagés pour venir « saisir » culturellement ce lieu chargé d'histoire et de mémoire. Des pistes de travail sont actuellement en cours et le programme sera clos en décembre 2011.

3. L'appel à projets pour la saison 2012

Objectifs

Dans le cadre de la saison 2012, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch souhaite inviter des structures associatives ou artistes indépendants à intégrer la programmation.

Il s'agit de :

1. S'associer à des structures culturelles, patrimoniales et/ou artistiques, du territoire de la vallée de la Fensch et /ou hors territoire pour mener une action culturelle ambitieuse
2. Accompagner des projets de qualité et impulser leur diffusion et leur rencontre avec le public
3. Favoriser la réappropriation du site par la population locale, régionale, transfrontalière et les acteurs culturels

Type d'actions éligibles

L'axe directeur de l'appel à projets en 2012 sera le « **jeu avec le lieu** », dans sa dimension spatiale mais également symbolique.

Les formes proposées s'inscriront dans les disciplines suivantes : Théâtre, Art de rue, Cirque, Danse, Art contemporain, expositions, installations plastiques, Photographie, Vidéo, Visite singulière...

Attention, les projets présentés devront être créés ou adaptés spécifiquement pour le Parc du haut-fourneau U4. Il ne s'agit pas de diffuser des œuvres existantes.

Critères supplémentaires

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch établira également ses choix sur les critères suivants :

- la définition des objectifs culturels, patrimoniaux et/ou artistiques du projet
- la prise en compte et la participation du public local, régional et transfrontalier dans le projet,
- l'utilisation de l'espace disponible,
- l'intégration du projet dans les objectifs généraux de la programmation du Parc du haut-fourneau U4
- une structure ou un artiste ayant été retenu l'année N ne pourra voir un nouveau projet retenu avant l'année N+2. Exemple : Le projet X de la structure TTT a été sélectionné et programmé lors de la saison 2011 (appel à projet lancé en 2010). Tout nouveau projet de la structure TTT ne pourra pas être sélectionné et programmé avant la saison 2013 (appel à projets lancé en 2012).

Éléments budgétaires

La Communauté d'agglomération attribuera une aide financière aux projets retenus dans la limite d'une enveloppe globale de 15 000 €. Ce budget est intégré au budget 2012, dans les crédits alloués à la programmation. Cette enveloppe sera distribuée selon les projets et l'analyse de leurs budgets prévisionnels respectifs.

Un minimum de deux projets sera sélectionné.

Éléments techniques complémentaires

- Chaque projet retenu fera l'objet d'une convention reprenant l'ensemble des conditions d'organisation et obligations des deux parties, porteur de projet et Parc du haut-fourneau U4/C.A.V.F.
- Chaque projet retenu sera intégré à la programmation 2012 du Parc du haut-fourneau U4 et au plan de communication globale de la saison.
- Le Parc du haut-fourneau U4 mettra à disposition du porteur du projet les moyens techniques et espaces de l'équipement culturel (liste disponible sur demande), le temps nécessaire à la réalisation de son projet et dans le respect des réglementations en vigueur.
- Le porteur de projet assurera l'organisation technique et humaine de son projet. Le Parc du haut-fourneau U4 assurera l'accueil du public, sera gestionnaire et destinataire des recettes de billetterie, le cas échéant.

IMPORTANT :

Le Parc du haut-fourneau U4 bénéficie, sur sa structure principale, d'une installation, à la fois œuvre d'art contemporain et mise en lumière, intitulée « Tous Les Soleils » de Claude LEVEQUE. Les projets présentés ne devront pas dénaturer l'œuvre ou parasiter sa lecture par le public. Dans le cas d'un projet souhaitant intervenir aux abords de l'œuvre (cheminement), l'artiste devra être concerté au préalable pour accord de principe.

4. Procédure à suivre

Dépôt de dossier

Le dossier devra être déposé pour **le 15 septembre 2011** au plus tard, cachet de la poste faisant foi, (délai de rigueur) auprès du service direction-programmation du Parc du haut-fourneau U4. Aucune candidature par email ne sera acceptée. Les dossiers parvenus après cette date ne pourront être étudiés.

Constitution du dossier

1. Présentation du projet (incluant les dates envisagées et les moyens techniques mis en place)
 2. Présentation de la structure porteuse, les projets menés par le passé et le projet d'activités globales pour l'année 2011
 3. Budget prévisionnel détaillé, avec les autres financeurs potentiels et partenaires (préciser si c'est pour le fonctionnement annuel ou le projet).
 4. Dossier administratif complet [statuts de l'association, inscription au tribunal ou au JO, bilan d'activités et financiers (années 2008 – 2009)]
 5. Tout élément complémentaire paraissant nécessaire au porteur du projet, éclairant sa proposition.
- Un accusé de réception sera adressé au porteur de projet.

Calendrier d'examen et de décision

- 15 septembre-15 octobre: Analyse des candidatures par le service Direction/programmation du Parc du haut-fourneau U4.
- 15-30 octobre 2011 : Réunion de la commission « Appel à projets », composée de 5 élus de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et de la directrice du Parc du haut-fourneau U4. Les porteurs de projet pourront être amenés à venir présenter leur projet devant la commission. La Liste des projets retenus sera établie à l'issue de cette réunion.
- 1er-15 novembre 2011 : Notification aux candidats retenus et non retenus.

Pour plus de renseignements et envoi des candidatures

Marieke DOREMUS, Directrice-programmatrice Parc
du haut-fourneau U4
marieke.doremus@agglo-valdefensch.fr

Audrey VALLEE, Assistante
audrey.vallee@agglo-valdefensch.fr

Parc du haut-fourneau U4
1, rue du Jardin des Traces
57270 Uckange
Tel 03 82 57 37 37
Fax. 03 82 57 37 39
www.haut-fourneau-u4.fr

Adresse postale :

Communauté d'agglomération du Val de Fensch
Service culture / Parc du haut-fourneau U4
1 rue de Wendel
BP 20176
57705 Hayange cedex